



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2024

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, s'engage dans une protection ambitieuse et pérenne du patrimoine de Paris

Mme Rachida DATI, ministre de la culture, annonce l'installation d'un comité pour la mise en œuvre de la protection de l'ensemble « Paris, rives de la Seine »¹ et de ses abords qui s'étendent sur plus de 3600 hectares et concernent la majorité des arrondissements parisiens.

Cela permettra de sauvegarder et de protéger tous les éléments patrimoniaux et le tissu urbain de cet ensemble. Toute démolition, atteinte ou altération de ce patrimoine exceptionnel seront désormais impossibles.

Pour la première fois, le patrimoine de Paris sera protégé.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

¹ L'UNESCO a décidé en juillet dernier d'étendre la zone de l'ensemble patrimonial « Paris, rives de la Seine », pour intégrer désormais des secteurs nouvellement protégés, comme le jardin des Plantes ou la partie nord des Champs-Élysées.